

## L'IMMIGRATION

LA PROJECTION AU ROYAUME-UNI D'UN FILM  
SUR LE CANADA QUI POURRAIT  
ÊTRE TROMPEUR

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. L. R. Sherman (Winnipeg-Sud):** Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration s'il fera enquête au sujet des nouvelles selon lesquelles un film du ministère de l'Immigration actuellement projeté devant des salles combles d'immigrants éventuels du Royaume-Uni présente la vie au Canada sous un aspect enchanteur qui pourrait être trompeur et décevoir les immigrants à leur arrivée au Canada.

**M. l'Orateur:** Je suis certain que le ministre étudiera la question. Si le député le veut, il peut inscrire sa question au *Feuilleton*.

## QUESTIONS OUVRIÈRES

AMHERST (N.-É.)—CONGÉDIEMENTS D'EMPLOYÉS DE L'«ENAMEL AND HEATING PRODUCTS LIMITED»

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Robert C. Coates (Cumberland):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Industrie. A-t-il reçu du président du syndicat auquel appartiennent les employés de l'*Enamel and Heating Products Limited*, d'Amherst, un télégramme relatif aux congédiements imminents motivés par la baisse de la production et demandant que son ministère intervienne afin d'empêcher ces congédiements? Qu'entend-il faire à ce sujet?

**L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas reçu de télégramme.

**M. Coates:** J'aimerais poser une question complémentaire au ministre de l'Industrie. Si je comprends bien, on a envoyé à des fonctionnaires fédéraux des télégrammes au sujet du congédiement imminent. Le ministre pourrait-il se renseigner là-dessus et indiquer les mesures envisagées par son ministère pour remédier à cette situation.

**L'hon. M. Drury:** Monsieur le président, comme je l'ai déjà dit, je n'ai pas vu de télégramme, mais je verrai si on en a reçu. Je sais qu'on fait des efforts depuis quelque temps pour maintenir un volume de travail suffisant à la société *Enamel and Heating* afin qu'elle puisse continuer à soutenir la concurrence en ce qui a trait aux contrats accordés par les États-Unis. Nous faisons toujours tout notre possible pour maintenir cette entreprise et pour lui permettre de faire des exportations.

[Français]

## L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA CANADA N'AURAIT PAS FAIT DE  
REQUÊTE D'EXTRADITION

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Martial Asselin (Charlevoix):** Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de la Justice, je désire poser ma question au très honorable premier ministre.

Le shérif suppléant du comté de Dade, Miami, aurait laissé entendre, hier, que le gouvernement canadien n'aurait pas fait de demande d'extradition dans le cas de Georges Lemay, lorsque celui-ci a été arrêté par la police américaine. Le gouvernement a-t-il fait cette demande?

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Cette question n'est pas si urgente que le député ne puisse l'inscrire au *Feuilleton*.

**L'hon. M. Asselin:** Monsieur l'Orateur, il s'agit du criminel le plus recherché au Canada, celui qu'on a retrouvé au moyen de «l'oiseau matinal». La population canadienne doit savoir comment le gouvernement et le ministre de la Justice ont agi lorsqu'on a mis la main sur Georges Lemay pour l'extrader au Canada.

**M. l'Orateur:** Le député l'apprendra en temps utile.

[Traduction]

## LES RELATIONS OUVRIÈRES

MENACE DE GRÈVE DES SYNDICATS DES  
EMPLOYÉS SÉDENDAIRES DU RAIL

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. R. N. Thompson (Red-Deer):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. A mon sens, elle est très urgente; je l'ai d'ailleurs posée à plusieurs reprises ces dernières semaines. Vu la menace grandissante d'une grève des cheminots et la crise qui en résulterait dans les transports et communications du Canada, le gouvernement projette-t-il quelque mesure de prévention contre une telle crise et un plan quelconque a-t-il été arrêté pour fournir des services d'urgence si un tel arrêté se produisait?

**L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, suivant l'annonce claire faite à la Chambre il y a quelque temps, deux conseils d'arbitrage ont été constitués pour régler les questions en litige. Le président en sera un homme très compétent que les compagnies de chemins de fer et les syndicats intéressés ont choisis à l'unanimité. La première séance aura lieu le 31 mai. La situation